

Ouest-France Trélévern le 17 septembre 2024

Trélévern

Un arbre de vie en hommage aux donneurs d'organes



En hommage aux donneurs d'organes et à leurs proches, un arbre de vie a été planté dans le jardin de Léonie, à l'initiative de l'association Adot 22.

PHOTO : OUEST FRANCE

Le maire, Yannick Quéguiner, a reçu, samedi matin, Hervé Le Serre, président de France Adot 22, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque en hommage aux donneurs d'organes et de la plantation d'un ginkgo biloba. Cet arbre de vie « rappellera aux Trélévornais que leur ville aura été la 17^e commune costarmoricaine à créer ce lieu de réflexion, en hommage aux donneurs et à leurs familles », a souligné le maire.

Autour de l'arbre de vie planté dans le jardin communal, le maire a remercié les Trélévornais et Trévousiens présents, les maires des communes voisines, des élus, Anne-Marie Droniou, conseillère départementale, Marion Le Poulichet, présidente de France Rein 22 et Christine Baldinho, d'Adot 22 Saint-Brieuc « seule fédération à concentrer ses actions

autour de la sensibilisation du public au don d'organes, de tissus et de moelle osseuse, pour sauver des vies. »

Aujourd'hui en France, la liste d'attente de greffe est d'environ 22 000 par an. « Pour que le don d'organes devienne naturel, volontaire, le donneur doit rappeler son souhait à ses proches », insiste Hervé Le Serre.

Le public a pu écouter les témoignages d'Anne-Hélène et David ayant permis le prélèvement d'organes sur leur enfant de 2 ans, victime d'un accident ou ayant reçu une greffe, comme Jean-Marc ou Noël. Pour conclure, Hervé Le Serre a souhaité que Trélévern devienne « ville ambassadrice de dons d'organes », en accrochant un panneau à l'entrée de la commune.

Un arbre pour honorer les donneurs d'organes

Pleumeur-Bodou — Les témoignages de la famille d'un donneur et d'une receveuse d'organes ont apporté tout leur sens à la plantation d'un arbre de vie. La commune devient à son tour ambassadrice.

Un ginkgo biloba a été planté samedi au centre commercial des Chardons, en présence de nombreux élus, de Pauline Dubus, sous-préfète et des représentants de l'Adot 22. Tout un symbole que ce ginkgo, le premier arbre à reflleurir après la catastrophe d'Hiroshima. « Cet arbre rappellera aux Pleumerois que leur commune est ambassadrice du don d'organes et qu'en ce lieu, on rend hommage aux donneurs et à leurs familles », a souligné Hervé Le Serre, le président de l'Adot 22.

« Aujourd'hui en France, la liste d'attente de greffe est de 22 000 par an et le nombre de greffés d'un organe vital stagne autour de 6 000. C'est un écart qu'il faudrait résorber en intensifiant l'information au grand public. » Une famille de donneur et une receveuse ont apporté leur témoignage lors de la cérémonie.

Le don d'organe nous a aidés

Mariés depuis un an, Anne-Hélène et David Le Bec ont leur premier bébé en 1998. En 2000, les grands-parents promènent le petit Pol en poussette quand un chauffard fortement alcoolisé projette la poussette de l'enfant. « Il est en état de mort cérébrale. Les médecins qui ont très bien pris en charge notre enfant nous proposent alors le don d'organes, une décision très difficile à prendre et, bien que complètement effondrés, nous décidons de suivre leur proposition. Pol donnera sa cornée, son cœur,



David et Anne-Hélène Le Bec et Evelyne Bernable ont apporté leur témoignage à l'occasion de la plantation d'un arbre de vie au centre commercial des Chardons.

PHOTO OUEST-FRANCE

ses reins et son foie. Lors du procès, le chauffard écoperait de deux ans de prison, juste l'âge de notre petit Pol. Mais ce don d'organes nous a aidés à surmonter notre peine. »

Evelyne Bernable souffre d'un déficit immunitaire et de problèmes respiratoires et les médecins sont pessimistes quant à son avenir. « Mes filles ne baissent cependant pas les bras

et se mettent à la recherche d'une solution : un docteur propose alors la possibilité d'une greffe de poumons. Elle a lieu le 29 septembre 2008 à l'hôpital Bichat, à Paris. Aujourd'hui, 16 ans plus tard, si je suis avec vous, c'est grâce à ce donneur anonyme qui m'a offert une seconde vie. J'ai également une pensée pour mon amie Marina qui

n'a pas survécu à une greffe cœur-poumon et qui a été si forte. »

Pauline Dubus, très sensible à ces témoignages, a remercié les donneurs et receveurs : « Je vous suis reconnaissante car vous avez en vous cette force et ce courage de porter ce message. »

Ouest-France Guingamp du 25 octobre 2024

« On peut faire un don d'organe de son vivant »

Malade, sans réellement s'en apercevoir au départ, Antoine Baldinho a été « sauvé » par son épouse. En 2010, elle lui a donné un rein. Aujourd'hui, le couple s'engage pour sensibiliser au don d'organes.

Le 17 mars 2010. Une date restée gravée pour toujours. « On était sur la table d'opération tous les deux. » Ce jour-là, Christine Baldinho donne un rein à son mari. Pour le sauver, en quelque sorte. Trois ans plus tôt, Antoine découvre, à 48 ans, que ses reins ne fonctionnent plus. « J'ai dû attaquer la dialyse tout de suite. »

Il n'y a pas de signe avant-coureur à son insuffisance rénale sévère, si ce n'est de la fatigue. « Mais comment la quantifier ? Je travaillais dur, on trouve toujours une excuse à la fatigue. C'est une maladie insidieuse. » Jusqu'au jour où son corps lâche. « Je suis tombé. » La prise de sang est alarmante. Il n'y a plus qu'un rein qui fonctionne... et mal. « On reste choqué, souffle son épouse. Il a été mis sur une liste d'attente pour avoir un greffon. » Puis un jour, Christine souhaite tester sa compatibilité. Et si le donneur, c'était elle ?

« Une sacrée démarche qu'elle a faite là »

« Quand on pense au don d'organe, l'esprit se tourne plutôt vers une personne décédée. Mais on peut faire un don de son vivant », appuie le couple, installé en région parisienne à l'époque, qui vit aujourd'hui à Pédernec.

S'en suit pour la donneuse potentielle une prise de sang, une batterie d'examen « très poussés ». Jusqu'au jour où elle est reçue, avec ses deux fils, par la néphrologue coordinatrice. « J'apprends que tous les feux sont au vert. »

Tout un cheminement est à faire dans sa tête. « Le fait de n'avoir plus qu'un rein me permettra-t-il de vivre comme avant ? » Il y a encore des étapes à passer, de toute façon. « J'ai été reçue par un groupe d'experts de



Il y a quatorze ans, en 2010, Christine Baldinho a donné un rein à son mari. Depuis, il revit.

PHOTO : OUEST-FRANCE

cinq personnes qui voulaient s'assurer que la démarche était volontaire. » Il faut ensuite aller au tribunal de grande instance. Pour acter, une fois de plus, que le don « est libre, consenti et sans aucune pression ». « C'est une sacrée démarche qu'elle a faite là », se répète Antoine.

Tous les deux ont encore l'image de la néphrologue leur tenant la main dans la salle de réveil, après l'opération. « Ça a marché », nous dit-elle. Après quelques semaines de récupération, la vie du couple a alors repris son cours normal.

« Ne pas hésiter à faire les examens »

Et s'ils témoignent aujourd'hui, c'est

pour sensibiliser. Parler du don d'organes. Christine Baldinho s'est tout de suite rapprochée de France Adot, la fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains, d'abord en région parisienne, puis dans les Côtes-d'Armor, où ils habitent depuis leur retraite. Elle est secrétaire adjointe. « Je vais parler dans les collèges, les lycées, avec un greffé parfois. Le témoignage, c'est plus fort. »

La fédération encourage à parler de don d'organes de son vivant, avec ses proches. « Si un jour la maladie touche un proche, il ne faut pas hésiter à faire les examens, appuie Christine. Ce n'est pas un engagement définitif, on peut renoncer jusqu'au

jour de la greffe sans aucun motif. »

Pour poursuivre le travail de sensibilisation, un nouvel arbre de la vie, après Guingamp en juin au jardin public, sera planté à Grâces, ce samedi. Christine et Antoine y seront. « Avant de prendre ma décision, j'avais rencontré un père qui venait de donner un rein à son fils. En très peu de mots, il a été réconfortant. Si on peut rendre la pareille... »

Donovan GOUGEON.

Ce samedi, à 11 h, plantation d'un arbre de la vie, pour sensibiliser au don d'organes, à l'aire de loisirs de Kerpaour à Grâces. Le public est convié.

Ouest-France Guingamp du 31 octobre 2024

Guingamp et son pays

Elle devient la 20^e ambassadrice du don d'organes

Grâces — La commune est désormais ambassadrice pour le don d'organes. Un « Arbre de vie » a été planté, pour que germe la réflexion sur le don d'organes, de tissus et de moelle osseuse.

Solidarités

Elles ont été dévoilées, samedi, lors d'une cérémonie présidée par le maire, Yannick Le Goff : deux plaques scellées à un roc, le long d'un sentier du parc de Kerpaour, près d'un chêne vert buisson nouvellement planté. Ces plaques indiquent « L'arbre de vie », avec la mention « Merci aux donateurs et à leurs proches », en français et en breton.

« Votre ville est la 20^e commune costarmoricaine à créer ce lieu de réflexion, cet hommage aux donateurs et à leurs familles », approuve Hervé Le Serre, président départemental de France Adot (Association pour le don d'organes et de tissus).

« Grâce au don, j'ai pu avoir une vie normale »

La démarche est d'interpeller le public et de sensibiliser au don d'organes, de tissus et de moelle osseuse. « Aujourd'hui, en France, la liste d'attente de greffe est d'environ 22 000 par an. Le nombre de greffés d'un organe vital stagne autour de 6 000. » En 2023, moins de 5 700 patients ont pu être greffés.

« Je suis greffé hépatique depuis deux ans et demi. Ce greffon a été



L'« Arbre de vie », planté au parc de Kerpaour, est signalé par deux plaques, l'une en français et l'autre en breton. Elles ont été dévoilées, samedi, en présence des jeunes élus, du conseiller départemental Guillaume Louis, du maire Yannick Le Goff et d'Hervé Le Serre, président de France Adot 22 (deuxième à droite).

PHOTO : OUEST-FRANCE

un cadeau de la vie, donc maintenant je m'engage pour le don », témoigne Jean-Luc Reynes, président de Transhépate Bretagne Ouest.

Greffé du rein depuis 37 ans, Nono Prat, 73 ans, est formel : « Sans don, je ne serais pas là aujourd'hui. » Mill-

taire, il est diagnostiqué avec une maladie rénale à progression rapide et greffé en 1987.

Réformé de l'armée, il a travaillé ensuite dans l'industrie, jusqu'à ses 66 ans. « Je n'ai jamais eu de problème ensuite, pas d'arrêt maladie, et le rein est toujours là. Grâce au don,

j'ai pu avoir une vie normale », raconte-t-il avec allant.

Dans un bouleversant témoignage, Anne-Hélène et David Le Bec ont apporté un autre éclairage, celui d'une famille de donneur.

« Dans notre malheur, ça nous a aidés »

« Le 8 septembre 2000, notre fils de 2 ans, Paul, a été projeté de sa poussette sur un passage piéton qu'il traversait avec ses grands-parents. Une voiture était arrêtée mais une autre l'a dépassée sur la gauche et a percuté la poussette », raconte le père.

Transféré à Pontchaillou, à Rennes, l'enfant n'a pas survécu. « Nous avons été informés des signes cliniques de mort encéphalique, puis une demande de don d'organes, relaie Anne-Hélène. Nous avons très peu de temps pour décider, et nous avons accepté. »

Cornée, cœur, foie, rein ont pu être greffés. « Dans notre malheur, le don d'organes nous a aidés », atteste le couple de Lannion, vingt-quatre ans plus tard.

« Merci pour cette chaîne de vie », conclut Marion Le Poulichet, présidente de France rein 22.